

SMBVAS

116 grande rue

76570 LIMESY

DCE

CENTRE EAU RISQUE ET TERRITOIRE

-
76743 - VILLERS ECALLES

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot N°07 PEINTURES



Architecte mandataire

Atelier TECTE
26 rue Saint Jacques
76600 LE HAVRE
Tel : 02 35 21 26 45 Email : baje@architectes.org



Economiste de la construction

ARCAADE
18 route de la Vienne
76730 ST MARDS
Tel : 02 35 06 17 34 Email : arcaade@arcaade.fr



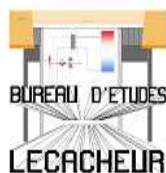
BET courants forts et faibles

DELTA FLUIDES
18 Rue Bailly
76400 FECAMP
Tel : 02 35 28 22 23



BET Structure

IDA 76
31 Route de Darnétal
76000 ROUEN
Tel : 02 35 74 45 77 Email : bet@ida76.fr



BET Fluides

BET LECACHEUR
24 Le Bourg,
76790 LES LOGES
Tel : 02 35 27 97 45



VRD - Paysagiste

Agence TOPO
89 Rue Casimir Delavigne
76600 LE HAVRE
Tel : 02 35 41 40 54 Email : agencetopo@wanadoo.fr

Sommaire

PEINTURES	2
0 PRESCRIPTIONS GENERALES	2
0-1 RAPPELS GÉNÉRAUX DU MARCHÉS	2
0-2 TEXTES GÉNÉRAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES	2
0-3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LES MATÉRIAUX	2
0-4 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE	3
0-5 DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRISE	5
0-6 PREPARATIONS DES SUPPORTS	6
1 DESCRIPTION DES TRAVAUX EXTERIEURS	7
1-1 PEINTURE SUR BOISERIE EXTERIEURE	7
1-2 OUVRAGES DE RAVALEMENT	8
2 DESCRIPTION DES OUVRAGES INTÉRIEURS	10
2-1 PEINTURE SUR MURS ET CLOISONS INTÉRIEURS	10
2-2 PEINTURE SUR BOISERIE	12
2-3 PEINTURE SUR PLAFONDS	12
2-4 OUVRAGES METALLIQUES	14
2-5 OUVRAGES DE CHAUFFAGE - PLOMBERIE	14
2-6 VITRIFICATION DE PARQUETS	14
2-7 LASURE	15
2-8 PEINTURE DE SOL	16
2-9 NETTOYAGE	16
3 FIN DE DOCUMENT	17
PSE 6 : Menuiseries Bois en remplacement des menuiseries alu	17
PEINTURES	18
4 DESCRIPTION DES TRAVAUX EXTERIEURS	18
4-1 PEINTURE SUR BOISERIE EXTERIEURE	18

PEINTURES**0 PRESCRIPTIONS GENERALES****0-1 RAPPELS GÉNÉRAUX DU MARCHÉS**

Le présent descriptif est complété par le cahier des prescriptions communes à tous les corps d'état (Lot 0)
Ce document ne peut être interprété et dissocié de ce cahier.

0-1 1 OBLIGATION DE RÉSULTAT :

L'Entrepreneur exécute, comme étant inclus dans son prix, tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages complets de la description des ouvrages, dans le respect de l'obligation de résultat définie dans le présent dossier, et en coordination avec l'ensemble des entreprises titulaires des marchés dont les ouvrages viennent en interface avec les ouvrages décrits ci-après.

L'obligation de résultat est définie par le présent document.

Pour la réalisation de ces ouvrages, l'Entrepreneur est tenu de respecter les dispositions techniques, géométriques et architecturales de tous les documents, leurs annexes et dans les plans. Les techniques et travaux nécessaires à l'achèvement parfait des ouvrages et dont la définition est omise dans le dossier, sont mis en œuvre par l'Entrepreneur dans le respect des obligations de résultat et des normes en vigueur. Les plans joints au dossier marché représentent graphiquement les principes constructifs, structurels et architecturaux, en complément au présent document. Ils constituent la définition architecturale des éléments des ouvrages, à laquelle l'Entrepreneur est tenu de se conformer : paramètres géométriques, formes et dimensions, continuités et alignements, aspect des parties visibles. Ces plans sont des plans guides et ne font pas office de plans d'exécution. Les définitions techniques détaillées qu'ils contiennent et qui vont au-delà des principes exposés dans les chapitres "Description des ouvrages" ne sont qu'indicatives.

L'Entrepreneur du présent lot doit se reporter impérativement aux pièces générales du marché et ses annexes et aux documents particuliers de chacun des lots, et en avoir une parfaite connaissance.

0-2 TEXTES GÉNÉRAUX LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Les travaux de ravalement seront exécutés pour tout ce qui ne déroge pas aux spécifications du présent C.C.T.P. suivant les clauses des normes suivantes, cette liste n'étant pas limitative :

* Normes françaises de l'A.F.N.O.R.

* Spécifications des fabricants que l'entrepreneur devra tenir à tout moment à la disposition du Maître d'Œuvre.

* DTU 59.1 NF P 74-201 d'octobre 1994) : Travaux de peinture des bâtiments ;

* DTU 59.3 (NF P 74-203 de mai 1993) : Peinture de sols ;

* FD T 30-808 - Guide relatif aux produits et systèmes de peintures pour façades.

0-2 1 ENVIRONNEMENT**Déchets :**

Le titulaire du marché est tenu de :

-recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

-ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales :

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie du code de l'environnement.

Livre V, articles L.541-50 (prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

0-3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LES MATÉRIAUX**0-3 1 Assistance technique du fabricant**

Pendant la durée des travaux, le fabricant devra obligatoirement apporter son assistance technique à l'entrepreneur. L'accord écrit, conclu entre le fabricant et l'entrepreneur pour définir les modalités de cette assistance sera remis au

...Suite de "0-3 1 Assistance technique du fabricant..."

Maître d'Œuvre lors de la signature du marché.

Le Maître d'Œuvre pourra demander que le fabricant délègue sur le chantier un de ses représentants avec mission de fournir tous renseignements pour le bon emploi des produits et leur adaptation aux supports.

0-3 2 Peinture Type A (mate)

Destination : intérieur, finition mate pour murs, plafonds

Caractéristiques :

Classification : ECOLABEL

Classification AFNOR : NFT 36-005 famille I, classe 7A2

Teinte : blanc à teinter

Aspect du film sec : Mat tendu

Liant(s) : Acrylique copolymère

Pigments : dioxyde de titane rutile et carbonate de calcium

Solvant : Eau

Taux de COV réel : 0,175 g/l

Densité moyenne +/- 1.552 (+20°C)

Extrait sec en poids : 61 %

0-3 3 Peinture Type B (satiné)

Destination : intérieur, finition satiné pour murs, plafonds

Caractéristiques :

Classification : ECOLABEL

Classification AFNOR : NFT 36-005 famille I, classe 7A2

Teinte : blanc à teinter

Aspect du film sec : Satiné tendu

Liant(s) : Acrylique copolymère

Pigments : dioxyde de titane rutile et carbonate de calcium

Solvant : Eau

Taux de COV réel : 0,12 g/l

Densité moyenne +/- 1.325 (+20°C)

Extrait sec en poids : 56.5 %

0-3 4 Peinture Type C (sol)

Peinture époxy bicomposant en phase aqueuse pour sols. Application au rouleau ou à la raclette sur un sol parfaitement propre.

Caractéristiques:

Classification AFNOR : NFT 36-005 famille I, classe 6b.

Hydrosolubilité : diluable

Viscosité : 1.50 +/- 0.30 Viscosité ICI

Température d'auto inflammation : non concerné

Point d'intervalle de décomposition : non concerné

Taux de COV 10 g / l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat.A / j) : 140 g / l.

0-4 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

0-4 1 Dispositions générales

* L'entrepreneur devra prendre connaissance de l'ensemble des C.C.T.P. des autres lots pour être parfaitement au courant de l'ensemble de la construction, mode, nature et particularités.

* Une copie du CCTP de chaque lot devra être remise au chef de chantier chargé de diriger les travaux, et ce, par l'entrepreneur.

* L'entrepreneur devra donc prévoir tous les travaux accessoires et complémentaires nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage, même si la présente description les avait omis ou insuffisamment décrits.

* L'entrepreneur du présent lot ne pourra, par conséquent, sous aucun prétexte, arguer du défaut d'énonciation soit du C.C.T.P. soit du Cahier des Charges, pour demander en dehors du forfait un supplément pour les ouvrages et des fournitures nécessaires à l'exécution complète de l'ouvrage principal. Il est donc précisé que tous les travaux accessoires et connexes aux travaux principaux, faisant l'objet du présent C.C.T.P sont implicitement compris dans le forfait.

0-4 2 Définition des types d'enduit

Ratissage

Préparation sommaire des surfaces, constituée par une seule passe superficielle d'enduit. Il s'exécute sur plâtre cru coupé, le subjectile peut être visible, par transparence, sur la quasi totalité de sa surface.

Enduit non repassé

Comporte une couche continue d'enduit appliquée en une seule passe. On admet un manque partiel du pouvoir masquant de l'enduit.

Enduit repassé

S'effectue en 2 passes avec ponçage entre passe pour parvenir à un état de surface bien dressé. Conduit à une opacification complète.

Ces types d'enduits s'effectuent sur les subjectiles suivants :Enduit en plâtre, carreaux de plâtre, enduit ciment,Plaques de parement en plâtre à épiderme cartonné, Bois raboté ou poncé.

Dégrossissage

Opération discontinue à exécuter sur subjectiles maçonnerie pour atténuer les désaffleurs des balèvres ou de joints.

Enduit pelliculaire

S'exécute en une passe, sur le dégrossissage ou directement sur le support, dans ce cas, il comprend une ébauche sur les irrégularités.

Épaisseur moyenne : 1 mm. au plus.

Enduit garnissant

S'exécute en 1 ou plusieurs passes, de façon à rattraper la planitude locale, sur le dégrossissage ou sur le support directement, comprenant dans ce cas, une ébauche sur les irrégularités. Épaisseur moyenne : de 1 à 3 mm.

Enduit structuré

Appliqué suivant l'aspect recherché, au rouleau laine ou rouleau caoutchouc, au rouleau alvéolé, à la taloche, ou projeté, etc. Son aspect pourra être crépi, granité, ribbé, grésé, polychrome, en gouttelettes, pommelé, etc.

0-4 3 Définition des qualités de finition en peinture

Finition Type A

La planimétrie finale est satisfaisante, de faibles défauts d'aspect sont tolérés, l'aspect d'ensemble est uniforme. Le réchappissage ne présente pas d'irrégularités. Les produits utilisés sont de première qualité et mis en œuvre avec le plus grand soin, par un personnel très qualifié.

Finition Type B

La planimétrie générale initiale n'est pas modifiée, les altérations accidentelles sont corrigées. Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis. La finition B est d'aspect poché.

Finition Type C

Le film de peinture couvre le subjectile, il lui apporte un coloris, l'état de finition reflète celui du subjectile. La finition C est d'aspect poché.

Nota :En l'absence de prescriptions, c'est l'état de finition B qui est retenu.

0-4 4 Définition des aspects de finition intérieur

Poché

Produits appliqués au rouleau sur les parties planes, aspect peau d'orange.

Tendu

Peintures appliquées à la brosse et lissées.

Structuré

Enduits ou peintures garnissantes, présentant un relief plus ou moins prononcé.

0-4 5 Examen des subjectiles

Avant tout commencement d'exécution, l'entrepreneur procédera à un examen des subjectiles, tant pour en tirer tous renseignements utiles à la bonne marche des travaux que pour vérifier leur état et présenter ses réserves éventuelles.

0-4 6 Réception des subjectiles

Une reconnaissance des subjectiles sera faite en présence du Maître d'œuvre portant sur :

* l'état hygrométrique des supports

...Suite de "0-4 6 Réception des subjectiles..."

* mesure de l'alcalinité du support.

En résumé, les travaux de peinture ne seront exécutés que lorsque les matériaux seront en état de recevoir les couches de peinture sans risque d'accidents ultérieurs (décollements, rides, faïençage, embus, efflorescente, etc.)

0-4 7 Application des couches de peinture

* Les couches successives (impression comprise) seront des tons légèrement différents et iront généralement du moins clair au plus clair.

* L'épaisseur d'une couche ne devra pas être inférieure à 40 microns, ni supérieure à 60.

* Chacune d'elle devra être reconnue par le Maître d'Œuvre sous peine d'un abattement de plein droit qui ne saurait être inférieur à 10 % de la valeur de l'ouvrage dont l'exécution n'aurait pas été constatée.

* L'application des peintures sera faite à la brosse ou au rouleau, sauf dérogations particulières du C.C.T.P.

* La peinture de chaque couche devra être correctement croisée sauf pour les peintures vernissées.

* Avant l'application d'une nouvelle couche, toute révision sera faite, les gouttes et coulures grattées, toutes irrégularités effacées.

* Une couche ne pourra être appliquée qu'après séchage complet de la couche précédente.

* Les peintures ne seront appliquées sur les mastics de vitrerie qu'après séchage suffisant de ceux-ci.

* Après achèvement et séchage de la couche de finition, le subjectile devra être totalement masqué, les arêtes devront être bien dégagées, le ton définitif devra être tout à fait régulier et conforme au ton de l'échantillon accepté par le Maître d'œuvre.

* Les reprises ne devront pas être visibles.

* L'épaisseur totale du revêtement de peinture ne devra pas être inférieure à 120 microns.

0-4 8 Polychromie

Les locaux intérieurs seront être traités en polychromie. L'entrepreneur devra établir un plan de répartition détaillé des couleurs suivant la destination des locaux, inclus la teinte des peintures ou autres.

Ce document sera établi et validé au plus tard 30 jours avant la mise en œuvre des travaux de peinture suivant les informations reçues de la part du maître d'œuvre.

Définition et répartition du nombre de couleurs différentes:

Le titulaire devra prévoir dans son offre et dans ses prix unitaire la variation des coloris par type de matériaux dans les conditions définies ci-après:

Pièces de surface < à 15 m² : 2 couleurs maxi pour l'ensemble des murs, 2 autres couleurs maxi pour le traitement des bâtis de porte et portes contrastés par rapport aux murs.

Pièces de surface > 15 m² et < 50 m² : 3 couleurs maxi pour l'ensemble des murs, 2 autres couleurs max pour le traitement des bâtis de porte et portes contrastés par rapport aux murs.

Pièces de surface > à 50 m² : 4 couleurs maxi pour l'ensemble des murs, 3 autres couleurs max pour le traitement des bâtis de porte et portes contrastés par rapport aux murs.

0-4 9 Surfaces témoins

La maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter des essais suivant les différents types de subjectiles, dans chaque local si nécessaire, et suivant les teintes de son choix. Sans toutefois que les surfaces de ces essais n'excèdent 2 m².

D'autre part des échantillonnages seront conservés, comme référence, jusqu'à l'achèvement des travaux. Ils seront en nombre suffisant pour permettre de fixer le choix du Maître d'oeuvre. Ils pourront être réalisés sous forme de panneaux et être entreposés en salle de réunion. Avant l'exécution des travaux, des surfaces témoins (de l'ordre de 10 m²) devront être réalisées pour chaque type de peinture et tons choisis, sans supplément de prix, elles devront en tous points être conformes aux échantillons (D.T.U. n° 59.1 article 1451).

Le nombre d'échantillon est limité à 3 par prestations ou par type d'ouvrage

0-5 DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRISE

0-5-1 DOSSIER D'EXÉCUTION :

0-5-1 1 Contenu du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

- Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,
- Les plans d'exécution, (détail des polychromies)

...Suite de "0-5-1 1 Contenu du dossier d'exécution :..."

- Les procédures de pose,
- Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément,
- Les fiches techniques et C.C.P.U. (Certificat de contrôle des produits en Usine) des matériaux utilisés,
- Les fiches techniques définissant les revêtements de surface des matériaux,
- La description des techniques particulières, hors normes, mises en œuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Œuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels allers retours.

0-5-1 2 Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée.

L'ensemble des détails est représenté avec, pour chaque élément, la totalité des pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en œuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Œuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

- La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;
- Toutes les dimensions des éléments ;
- Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;
- Les épaisseurs et réservations nécessaires.
- La nature des matériaux structurels et leurs caractéristiques mécaniques (qualités, charges de rupture, etc.) ;
- Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;
- Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.

0-5-1 3 Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Œuvre. Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Œuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

0-5-2 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES :

0-5-2 1 Dossier des ouvrages exécutés :

A l'issue du chantier, les plans, et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.(sous format papier et dématérialisé en .pdf)

0-6 PREPARATIONS DES SUPPORTS

Définition des prestations suivant la nature du support et l'état de finition recherché.

0-6-1 SUR ENDUITS AU MORTIER DE LIANTS HYDRAULIQUES (TRAVAUX INTÉRIEURS) :

Travaux préparatoires et travaux d'apprêt conformément aux D.T.U., suivant le mode d'exécution du support (prescription du DTU 26.1) et l'état de finition recherché.

- 0-6-1 1 Sur enduit lissé, finition "B"
* Égrenage et brossage.
* Impression en fonction de la nature des produits de recouvrement.
* Enduit non repassé.
* Ponçage et époussetage.
* Révision intermédiaire à l'enduit.
- 0-6-1 2 Sur enduit lissé, finition "C"
- Égrenage et brossage.
- Ponçage et époussetage.
- 0-6-2 SUR PLAQUES DE PAREMENT EN PLÂTRE À ÉPIDERME CARTONNE (TRAVAUX INTÉRIEURS) :
Travaux préparatoires et travaux d'apprêt conformément aux D.T.U., suivant le mode d'exécution du subjectile et l'état de finition recherché.
- 0-6-2 1 Sur plaques de parement, finition "B"
* Égrenage.
* Époussetage.
* Impression en fonction de la nature des produits de recouvrement.
* Rebouchage et révision des joints.
* Ratisage.
* Enduit non repassé.
* Ponçage et époussetage.
* Révision intermédiaire à l'enduit.
- 0-6-2 2 Sur plaques de parement, finition "C"
* Égrenage.
* Époussetage.
* Impression en fonction de la nature des produits de recouvrement.
- 0-6-3 SUR SUBJECTILES BOIS
0-6-3-1 FINITION PEINTURE (TRAVAUX INTERIEURS) :
Travaux préparatoires et travaux d'apprêt conformément aux D.T.U., suivant le type de subjectile, de la qualité de surfacage et de l'état de finition recherché. Les traitements fongicides et insecticides sont à la charge des lots mettant en oeuvre les bois et dérivés des bois.
- 0-6-3-1 1 Bois courants, finition "B"
* Ponçage.
* Brossage et dégraissage.
* Impression.
* Ponçage.

1 DESCRIPTION DES TRAVAUX EXTERIEURS

1-1 PEINTURE SUR BOISERIE EXTERIEURE

1-1 1 Peinture sur menuiseries bois finition B support ancien

Nature du subjectile : Sur menuiseries bois (batis, fenêtre etc) support ancien
Décapage des supports
Brossage,ponçage, révision.
2 couches de peinture acrylique type B

Localisation :

Portes et menuiseries ancennes conservées
RDC ETAT FUTUR Zone bureauxDégagement entrée

1-2 OUVRAGES DE RAVALEMENT**1-2-1 TRAVAUX PRÉPARATOIRES**

Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liants hydrauliques

Après sondage de l'ensemble des surfaces à traiter, les parties décollées de l'enduit doivent être éliminées et réparées conformément aux normes NF DTU 26.1 et NF DTU 42.1 P 1-2 (CGM) .

1-2-1 1 Echafaudages

Échafaudage roulant en éléments d'aluminium à emboîtement y compris plateau de travail en planches 41 mm. Dispositif de roulement dissocié de la structure pouvant être bloqué en période d'utilisation. Échafaudages comprenant l'installation, la location , l'entretien et le repliement y compris double transport. Les protections sont à reprendre sur d'autres postes.

Nota : l'intervention à la nacelle élévatrice ne pourra induire des prestations de renforts des cheminements non prévu dans le cadre des travaux et à charge d'autre lot que le présent lot.

Localisation :

Pour l'ensemble des façades du bâtiment principal

1-2-1 2 Nettoyages de façades

Lavage haute pression des supports. Inclus protection des menuiseries (étanchéité)

Localisation :

Pour l'ensemble des façades du bâtiment principal

1-2-1 3 Traitement des mousses

Traitement des mousses

Application de produit anti mousse de type fongismousse plus sans rincer

Localisation :

Pour l'ensemble des façades du bâtiment principal

1-2-1 4 Purge des surfaces

Travaux comprenant : sondage au marteau, purge des éclats de béton et parements non adhérents

Localisation :

Pour l'ensemble des façades du bâtiment principal

1-2-1 5 Éclatements des bétons

Reprise d'éclatement de béton. Comprenant une préparation minutieuse du support par un dégagement complet des armatures dans les zones dégradées. Élimination du béton carbonaté par piquage ou brossage. Dérivage et passivation des fers par une application d'un inhibiteur de rouille à base d'acide tannique. Enrobage des armatures à l'aide de mortier avec une couche d'accrochage sur le support existant. Coffrage et décoffrage compris ainsi que la reprise des aciers.

Produits pouvant convenir :

- Type : MADAREP (traitement des aciers s avec MADAFER) des établissements Weber et Broutin

Localisation :

Pour parties en béton (appuis)

1-2-1 6 Reprofilage des épaufrures

Travaux comprenant :

Application sur support préalablement vérifié et sondé d'un enduit hydraulique NFP 18 840 Enduizol 1000 ou équivalent

Localisation :

Pour l'ensemble des façades du bâtiment principal

1-2-1 7 Traitement des fissures et des lézardes

Fissures localisées : aux points singuliers de la paroi (acrotères, chaînages, jonctions avec dalles, etc.), ou largement espacées (de 2,00 m à 2,50 m par exemple)

Il s'agit de fissures susceptibles de mouvements dans le temps.

Après élimination des parties non adhérentes, la fissure est traitée selon l'un des cas indiqués ci-dessous :

1er cas (cas notamment des fissures d'ouverture inférieure à 1 mm)

* la fissure est laissée en l'état ;

* elle est recouverte par un revêtement I4 avec armature (soit en galon au droit de la fissure, soit sur l'ensemble de la façade).

2e cas (cas notamment des fissures d'ouverture comprises entre 1 mm et 2 mm)

* la fissure est ouverte sur au moins 5 mm × 5 mm au disque généralement, à la griffe éventuellement en cas de mortier peu résistant, et les parties non adhérentes éliminées ;

* la fissure est calfeutrée avec (voir NF DTU 42.1 P 1-2 (CGM)) :

* soit un produit pâteux adapté ;

* soit un mortier de réparation adapté à la nature du support.

* elle est recouverte par un revêtement de performance I4.

Lorsque la façade concernée est traitée par ailleurs avec un revêtement de classe inférieure (exclusivement I3 sur mortier de plâtre), on appliquera localement un revêtement I4 avec armature ou de performance équivalente sans armature comportant une couche d'impression plus trois couches, l'épaisseur totale étant de 0,6 mm minimum.

3e cas :

la fissure est transformée en joint avec calfeutrement mastic le joint est soit :

* non recouvert ;

* recouvert avec le revêtement prévu pour la façade.

Localisation :

Pour l'ensemble des façades du bâtiment principal

1-2-2 REVÊTEMENT SEMI ÉPAIS

Application manuelle ou mécanique de revêtements semi-épais en fonction du support et de la finition recherchée (suivant spécification du fabricant). Le délai et l'intervalle de recouvrement sera fonction du liant et des conditions thermo-hygrométriques. Exécution suivant prescription du fabricant. L'offre de l'entreprise comprendra toutes les couches utiles pour obtenir l'aspect définitif prescrit (impressions, sous-couches, couches de finition, etc.). Une reconnaissance des traitements antérieurs du support devra être jointe à la présente offre (reconnaissance effectuée soit par l'entreprise).

Nature de la prestation :

Fonction décorative : D1 hydrofuge

Fonction d'imperméabilité : I3

Aspect recherché :

Aspect : lisse

Le coefficient d'absorption du rayonnement solaire sera limité à 0.70 conformément aux normes AFNOR

Support

Nature du support : béton ancien, maçonnerie enduite au mortier de ciment en partie courante.

État : ancien

Situation :

Toutes les parties sont exposées au bord de mer

1-2-2 1 Façade I3

- * 1 couche de primaire zolpafix ou équivalent (impression)
 - * Système : JOLTEX 2 couches(1 couche intermédiaire +1 couche de finition)
 - * Rendement : 1,5 Kg/m²
 - * Ton : Au choix de la maîtrise d'oeuvre
- ce système devra bénéficier d'une garantie décennale d'imperméabilité I3
- * Support : ancien maçonnerie enduite

Localisation :

Façade bâtiment principal et pignon annexe

1ER ETAT FUTUR	Zone bureaux	Façade existante Est Façade existante Nord Façade existante Ouest Façade existante Sud Refend existant
COMBLES ETAT FUTUR	Zone Bureaux	Façade existante Est Façade existante Nord Façade existante Ouest Façade existante Sud
RDC ETAT FUTUR	Bâtiment Annexe	Façade existante Nord
	Zone Bureaux	Façade existante Sud
	Zone ERP	Façade existante Est Façade existante Nord Façade existante Ouest Façade existante Sud
Vide Sanitaire	Ensemble	Murs infra VS

1-2-2 2 Traitement et Valorisation des déchets de peinture

Traitement des déchets issus des travaux de peinture (pots, couvercles, matériels usagés) par un prestataire agréé

Localisation :

COMBLES ETAT FUTUR Zone Bureaux Façade existante Nord

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES INTÉRIEURS**2-1 PEINTURE SUR MURS ET CLOISONS INTÉRIEURS**

Peinture sur murs comprenant la mise en oeuvre des différentes couches pour obtenir le résultat suivant le niveau de définition.

L'encombrement des pièces, le matériel nécessaire, les moyens d'intervention en sécurité.

Méthode d'application retenue suivant articles ci-après

Subjectiles : Plaques de plâtres, murs enduits suivant précisions ci apres.

Inclus la protection des différents supports restant apparents.

2-1-1

Mur, acrylique mate neuf

Mur, acrylique satinée au rouleau.

Peinture de Type A suivant définition des matériaux

Subjectile : suivant précisions

support : neuf

2-1-1 1 Travaux neuf, Peinture acrylique mate de finition type C support plâtre

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée
 Catégorie de finition : Finition C
 voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement
 RDC ETAT FUTUR Zone bureaux Local logistique
 Vestiaires

2-1-1 2 Peinture acrylique mate de finition type B Travaux neuf sur platre

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée
 Catégorie de finition : Finition B
 voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

1ER ETAT FUTUR Zone code du travail Bureau coordinatrice
 Bureau équipe 1
 Bureau équipe 2
 Bureau équipe 3
 Dgt Escalier
 Placard
 Reprographie
 RDC ETAT FUTUR Zone bureaux Dégagement entrée
 TGBT
 Zone public Accueil
 Centre de ressources
 Dégagement public
 Espace de formation
 Placard

2-1-2 Mur, acrylique satinée neuf
 Mur, acrylique satinée au rouleau.
 Peinture de Type B suivant définition des matériaux
 Subjectile : suivant précisions
 support : neuf

2-1-2 1 Travaux neuf, Peinture acrylique satinée de finition type C

Nature du subjectile : Enduit ciment
 Finition C
 voir article "Préparations complètes"

Localisation :

Suivant tableau de parachèvement
 RDC ETAT FUTUR Annexe Garage
 Salle hors sacs

2-1-2 2 Peinture acrylique satinée de finition type C Travaux neuf,

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée
 Catégorie de finition: Finition C
 voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

COMBLES ETAT FUTUR Zone bureaux Archives

2-1-2 3 Peinture acrylique satinée de finition type B Travaux neuf sur platre

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée

Catégorie de finition : Finition B

voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

COMBLES ETAT FUTUR	Zone bureaux	Bureau Bureau assistant comptabl Bureau du Président Dégagement Escalier R+2 Tisanerie WC
--------------------------	--------------------	---

2-2 PEINTURE SUR BOISERIE

2-2 1 Peinture sur bois et dérivé finition B support neuf

Nature du subjectile : Sur menuiseries bois diverses (plinthes, trappes, batis etc):

Brossage, impression, enduit repassé et ponçage.

Type de peinture : 2 couches de peinture acrylique type B microporeuse

catégorie de finition : Finition B voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Travaux inclus :Rechampissage, échafaudages, nettoyage et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

1ER ETAT FUTUR	Zone code du travail	Bureau coordinatrice Bureau équipe 1 Bureau équipe 2 Bureau équipe 3 Placard Sanitaire
COMBLES ETAT FUTUR	Zone bureaux	Archives Bureau Bureau assistant comptabl Bureau du Président Dégagement Tisanerie WC
RDC ETAT FUTUR	Zone bureaux	TGBT
	Zone public	Accueil Centre de ressources Dégagement public Espace de formation

2-3 PEINTURE SUR PLAFONDS

Peinture sur plafonds comprenant la mise en oeuvre des différentes couches pour obtenir le résultat suivant le niveau de définition.

L'encombrement des pièces, le matériel nécessaire, les moyens d'intervention en sécurité.

Méthode d'application retenue suivant articles ci-après

Inclus la protection des différents supports restant apparents.

2-3-1 Plafond, acrylique mate au rouleau. support ancien

Subjectile ancien.

Type de peinture : Peinture de Type A suivant définition des matériaux.

2-3-1 1 Peinture acrylique mate de finition type B support ancien

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée ou plâtre ancien

Catégorie de finition: Finition B

...Suite de "2-3-1 1 Peinture acrylique mate de finition type B support..."

Préparation des supports :

voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

Sous face escalier existant

1ER ETAT FUTUR Zone code du travail Escalier R+1

2-3-2 Plafond, acrylique mate au rouleau support neuf
Subjectile neuf.

Peinture de Type A suivant définition des matériaux.

2-3-2 1 Peinture acrylique mate de finition type C Travaux neuf,

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée ou plâtre
Catégorie de finition: Finition C

Préparation des supports :

voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

COMBLES ETAT FUTUR Zone bureaux Archives
RDC ETAT FUTUR Zone bureaux Local logistique
Vestiaires

2-3-2 2 Peinture acrylique mate de finition type B Travaux neuf,

Nature du subjectile : plaque de plâtre cartonnée ou plâtre
Catégorie de finition: Finition B

Préparation des supports :

voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

1ER ETAT FUTUR Ensemble Habillage trémie escalier
Zone code du travail Bureau équipe 1
Bureau équipe 2
Placard
COMBLES ETAT FUTUR Ensemble rive escalier
Zone bureaux Bureau
Bureau assistant comptabl
Bureau du Président
Dégagement
Escalier R+2
Tisanerie
RDC ETAT FUTUR Zone bureaux Dégagement entrée
TGBT
Zone public Accueil
Centre de ressources
Espace de formation
Placard

2-3-3 Plafond, acrylique satiné au rouleau support neuf
Peinture de Type B suivant définition des matériaux.

2-3-3 1 Plafond Finition B support plaque de plâtre neuf

Subjectile : plaque de plâtre

Catégorie de finition: Finition B

...Suite de "2-3-3 1 Plafond Finition B support plaque de plâtre neuf..."

Préparation des supports :

voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

1ER ETAT FUTUR	Zone code du travail	Sanitaire
RDC ETAT FUTUR	Annexe	Garage
		Salle hors sacs
		WC public
	Zone bureaux	WC
	Zone public	Sanitaire
		WC
		douche

2-4 OUVRAGES METALLIQUES

Peinture sur différents ouvrages métalliques
nota : antirouille prévu au lot concerné.

2-4 1 Peinture sur support métallique

Nature du subjectile : Huisseries métalliques, sur menuiseries métalliques et huisseries
Brossage, impression, et ponçage, dégraissage
2 couches de peinture acrylique type B anti rouille

Localisation :

RDC ETAT FUTUR	Zone bureaux	Local logistique
		Vestiaires
	Zone public	Accueil
		Centre de ressources
		Dégagement public
		Espace de formation

2-5 OUVRAGES DE CHAUFFAGE - PLOMBERIE

Peinture sur canalisations, comprenant :
- brossage, dégraissage, ponçage,
- 1 couche primaire d'accrochage, "PRIMAIRE 303" sur métaux non ferreux
- 2 couches de peinture satinée à base de résine alkyde, teintes au choix de l'Architecte.ARM 130 sur métaux ferreux
- Classification : AFNOR NF T 30003, Famille I - Classe 4a.
- support métal ou PVC

2-5 1 Peinture sur canalisations diverses

Préparation, dégraissage, ponçage.
Couche antirouille.
Couches de finition satinée peinture type B
mode de métré : forfait de 0.5 m² /pièce

2-6 VITRIFICATION DE PARQUETS

2-6-1 Vitrification de parquets

2-6-1-1 PREPARATION ET REPARATION :

Ponçage en 2 couches successives en utilisant un abrasif de plus en plus fin. Sujétion pour remplacement de lames défectueuse à reprendre au lot concerné.

2-6-1-1 1 Replanissage et ponçage, parquet ancien.

Replanissage et ponçage, parquet ancien.

Localisation :1ER ETAT FUTUR Zone code du travail Bureau équipe 3
Dgt Escalier
Placard
Reprographie2-6-1-2 FINITION :
Après avoir bien nettoyé et dépoussiéré le parquet, application d'une première couche de vernis polyester. Après séchage de la première couche, égrenage avec un papier de verre fin, puis application après nettoyage d'une deuxième couche.

2-6-1-2 1 Vernissage 2 couches sur support ancien

Vernissage 2 couches.

Localisation :1ER ETAT FUTUR Zone code du travail Bureau équipe 3
Dgt Escalier
Placard
Reprographie

2-6-1-2 2 Vernissage 3 couches. sur support neuf

Sur support neuf, impression diluée

Localisation :1ER ETAT FUTUR Zone code du travail Bureau coordinatrice
Bureau équipe 1
Bureau équipe 2**2-7 LASURE**

Imprégnation décorative / lasure.

Elle s'exécute à l'aide de produits spécifiques qui apportent au bois une protection et/ou une coloration. L'état de surface du bois n'est pas modifié. Le traitement par produits hydrofuges ne constitue pas une couche d'impression. Par contre, les produits d'imprégnation peuvent constituer une couche d'impression, sous réserve de leur compatibilité.

L'impression, conditionnant la durabilité des ouvrages, doit être exécutée de préférence en atelier ou, à défaut, sur chantier, avant pose, à l'abri des intempéries.

2-7 1 Lasure sur bois

Décapage, Ponçage, lasure soignée 2 couches

Les préparations des supports se feront conformément à la norme NF P 74201 (DTU 59.1) et seront réalisés avec le plus grand soin. Elles comprendront au minimum nettoyage, ponçage, époussetage soigné et dégraissage.

Teinte incolore.

Produit pouvant convenir : Lasure sur bois mise en oeuvre suivant prescription du fabricant avec 2 couches, 12m²/l, classification AFNOR : famille I, classe 7b2, de lasure pour bois d'aspect ciré, à base de résines acryliques et alkydes en émulsion, type LISWOOD O'SATIN de LA SEIGNEURIE ou équivalent (similaire en terme de qualité technique, normative, économique, décorative et architecturale, garantie, etc.).**Localisation :**

Sur charpente restée apparente au R+2

2-7 2 Remise en état de l'escalier

Travaux comprenant :

- Nettoyage à l'essence de thébentine et à la paille de fer de grains différents (2 à 3 passes)
- Ponçage fin des parties modifiées
- Lasure 2 à 3 couches avec régulateur de teinte

Mode de métré : ensemble comprenant marches, contre marches et garde corps par niveau

Localisation :

Escalier existant entre RDC et R+1

2-8 PEINTURE DE SOL

Peinture sur sols comprenant la mise en oeuvre des différentes couches pour obtenir le résultat suivant le niveau de définition.

L'encombrement des pièces, le matériel nécessaire, les moyens d'intervention en sécurité.

Méthode d'application retenue suivant articles ci-après

Subjectiles : réagréage ou sol béton.

Inclus la protection des différents supports restant apparents.

2-8 1 Peinture anti-poussière :

- Marque : ZOLPAN ou équivalent
 - Type : ULTRASOL S
 - Aspect : TRANSPARENT OU TEINTE
- voir article "Préparations complètes" correspondant au niveau de finition

Localisation :

RDC ETAT FUTUR Zone bureauxLocal logistique

2-9 NETTOYAGE

Le présent article concerne le nettoyage des locaux ayant fait explicitement l'objet de travaux.

2-9 1 Nettoyage de réception

En fin de travaux, nettoyage des sols, revêtements, quincaillerie, appareils sanitaires et robinetteries, appareillages électriques vitres et glaces etc.)

* Balayage des lits de sciure protecteurs des carrelages et des déchets provenant des nettoyages eux-mêmes. Les nettoyages devront être effectués de manière à faire disparaître les taches de peinture ou d'huile, les taches de plâtre, ciment etc., les taches de film de mortier, les rayures éventuelles sur carrelages et revêtements. Il est précisé que l'entrepreneur de peinture aura la charge du nettoyage complet de l'intérieur des locaux, enlèvement des objets divers et déchets de provenance indéterminée dans les locaux et placards, nettoyage des appareils sanitaires qui auraient été utilisés. Les déchets seront évacués aux décharges.

* Les produits employés, les procédés mis en œuvre, devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matériaux eux-mêmes ou de leur état de surface. Sur les revêtements émaillés, l'usage de grès ou de ponce est interdit.

* L'entrepreneur de peinture devra requérir en temps utile auprès des entreprises chargées des divers travaux, toutes indications utiles concernant les produits et procédés de nettoyage compatibles avec leurs ouvrages.

* L'entrepreneur de peinture demeurera seul responsable de l'observation de ces prescriptions. Toutes les parties mobiles (châssis ouvrants, portes, serrures, ferme-impôts) devront être livrées en état de fonctionnement. les films de peinture ne devront pas faire coller entre elles des parties destinées à être mobiles l'une par rapport à l'autre. Pour obtenir ce résultat, la mise en peinture de ces parties sera effectuée à des périodes décales de l'intervalle de temps nécessaire au parfait séchage de chaque couche.

* Les nettoyages des sols ne pourront être exécutés de jour qu'à la condition expresse que l'entrepreneur soit seul sur les lieux. Dans le cas contraire, les travaux seront exécutés de nuit et toutes précautions seront prises pour éviter que le liquide décapant soit transporté par les allées et venues des ouvriers. En tout état de cause, l'entrepreneur de peinture sera responsable des dégâts qui pourraient être causés par les ingrédients pour ce

...Suite de "2-9 1 Nettoyage de réception..."

nettoyage.

* Les nettoyages des vitres et glaces doivent être exécutés avec soin de façon à ne pas rayer les surfaces. Les angles doivent être soigneusement nettoyés et les par closes ou mastics seront préservés pendant les opérations de nettoyage.

* Nettoyage des revêtements de sols et parois scellés et collés.

* Nettoyage de tous appareils sanitaires et spéciaux compris leurs accessoires.

* Nettoyage du petit appareillage électrique et téléphonique.

* Nettoyage des alliages légers ; enlèvement de la protection pelliculaire, nettoyage des taches sur alliage léger.

* Nettoyage de toutes parties vitrées intérieures et extérieures.

* Avant réception des travaux :

. Dépoussiérage des parois intérieures

. Nettoyage, lessivage, enlèvement des inscriptions et des marquages du fabricant des portes en stratifié.

. Nettoyage et lustrage des sols souples.

Localisation :

Pour l'ensemble des locaux intérieurs

3

FIN DE DOCUMENT

Visa des parties

Dressé par l'économiste de la maîtrise d'œuvre le 24 Août 2016

L'architecte mandataire soussigné :

Atelier TECTE

26 rue Saint Jacques

76600 LE HAVRE

Visa du titulaire :

Vu, lu et accepté le / / 2016

Visa du maitre d'ouvrage :

Vu et approuvé par le maitre d'ouvrage

A LIMESY , le / / 2016

PEINTURES

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX EXTERIEURS

4-1 PEINTURE SUR BOISERIE EXTERIEURE

4-1 1 Peinture sur menuiseries bois extérieures finition B support neuf

Nature du subjectile :

Sur ouvrages en bois : menuiseries extérieures

Brossage, impression, enduit repassé et ponçage.

2 couches de peinture acrylique microporeuse

Localisation :

1ER ETAT FUTUR	Zone code du travail	Bureau coordinatrice Bureau équipe 1 Bureau équipe 2 Bureau équipe 3 Escalier R+1 Reprographie Salle hors sacs
RDC ETAT FUTUR	Annexe	Local logistique Vestiaires
	Zone bureaux	Accueil Centre de ressources Espace de formation Sanitaire WC
	Zone public	